

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 74 (1923)
Heft: 3

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMUNICATIONS.

Après le passage de la Nonne.

Nous avons décrit, dans le n° 2 du *Journal forestier suisse* de 1922, une invasion localisée de la Nonne, constatée en 1921 dans la forêt du Senggwald de la commune d'Ernen (Valais). Quelques considérations d'ordre pratique seront peut-être de nature à orienter les sylviculteurs qui pourraient avoir à lutter contre la terrible chenille que nous devons envisager comme le plus redoutable ennemi des pessières.

Dans notre précédent article, nous avons opiné que cette apparition de la Nonne devait être la première dans nos Alpes, et admis que ce papillon était remonté la vallée du Rhône et n'avait pas passé par-dessus les Alpes bernoises. Nous en avons maintenant la preuve dans le fait qu'elle a été signalée en juillet 1922 dans la vallée de Salvan où elle n'a, cependant, pas décimé des massifs.

Qu'en est-il advenu de la forêt d'Ernen? Durant l'hiver dernier, les autorités communales ont fait exploiter tous les arbres secs de cette surface d'environ 1 ha, et dont on discerne le périmètre sur la photographie hors texte ci-contre. Cette coupe rase a livré 385 m³ de grumes et 336 stères dont la vente a produit 5527 fr.; ces bois ont été flottés en novembre dernier jusqu'à Mörel.

Le 31 mai dernier, nous avons visité le chantier dans le but de découvrir une nouvelle génération du ravageur, car les miroirs d'œufs semblaient assez nombreux en septembre 1921 pour assurer la propagation de l'espèce. Certes, nous avons surpris un grand nombre de chenilles longues de 8—12 mm circulant à l'ombre des billons entassés, mais une beaucoup plus grande quantité encore de Nonnes mortes, probablement décimées par le printemps excessivement pluvieux et froid, et peut-être aussi souffrant d'une maladie cryptogamique ou bactérienne, ou encore devenues la proie des entomophages. Mais on sait qu'une perturbation météorologique survenant au moment où les chenilles sortent de l'œuf peut être néfaste. Nous avons constaté ce fait dans bien des occasions et lors d'autres invasions d'insectes moins délicats que la Nonne.

Tout autour de la coupe rase, l'insolation a provoqué une perturbation dans la vie des épicéas formant bordure. Un certain nombre de ces derniers ont eu en 1921 et 1922 une partie de leur frondaison ravagée par les chenilles. Les bostryches ont achevé de faire périr, l'été dernier, des arbres subitement isolés, aux racines et aux troncs exposés à l'ardeur des rayons solaires. Ce sont là des faits physiologiques qui ne sauraient surprendre et qui sont consécutifs à des invasions de Lépidoptères spécialement sur des sols superficiels, des pentes exposées au soleil couchant et dans un climat particulièrement sec.

Ainsi a fini l'invasion localisée de la Nonne dans la forêt du Senggwald. Ses traces seront visibles pendant plus d'un siècle et le

voyageur sortant du défilé de Grengiols pour remonter la vallée de Conches en sera frappé. Les profanes se demanderont peut-être dans la suite si cette tache dans la sylve de montagne a été la résultante d'une coupe inconsidérée de guerre, d'un incendie ou d'un cyclone ; c'est pour cette raison que nous avons jugé opportun d'en préciser la cause et les circonstances et d'en fixer l'image dans notre organe professionnel.

On nous permettra, comme conclusion, de tirer une leçon de cet accident qui aurait pu avoir des conséquences encore beaucoup plus redoutables. Notre administration forestière n'est pas encore suffisamment armée pour intervenir à temps et avec des moyens légaux et financiers suffisants, pour agir rapidement en forêt à la lumière de la science. Il faudrait pouvoir compter sur le concours de spécialistes capables d'intervenir sur place du jour au lendemain avec l'outillage, les produits nécessaires et un personnel capable de faire des observations en matière de protection forestière et en particulier d'entomologie biologique.

Il nous faudrait, en Suisse, une émulation et un esprit d'initiative inspirés de l'activité déployée dans ce domaine par les Américains. Espérons qu'un nouveau désastre ne nous surprendra pas dans notre situation actuelle, sinon nos forêts alpestres pourraient courir un certain danger et après elles des régions dont elles sont les éléments essentiels de protection.

Nos lecteurs seront peut-être surpris d'apprendre que, soit à Ernen, soit à Salvan, la présence de la Nonne a été découverte, en 1921 et 1922, par deux ecclésiastiques en villégiature, l'un et l'autre passionnés d'entomologie. Dans le Haut-Valais, ce mérite revient à un abbé et, dans le Bas-Valais, à un pasteur protestant. Cette coïncidence est amusante et nous donnera peut-être à l'avenir à réfléchir, à nous autres sylviculteurs !

Montcherand sur Orbe (Vaud), décembre 1922.

A. Barbey.

CHRONIQUE.

Confédération. *Ecole forestière.* M. H. Burger, assistant à la Station de recherches forestières, vient de décrocher le bonnet de docteur en sciences techniques de l'Ecole polytechnique fédérale. Cette distinction lui a été décernée sur le vu d'une dissertation intitulée : *Physikalische Eigenschaften der Wald- und Freilandböden*. Nos félicitations !

CANTONS.

Grisons. M. B. Albin, expert forestier à l'Inspectorat forestier cantonal, vient d'être nommé inspecteur forestier de la commune de Poschiavo, où il succède à M. U. Bazzigher, démissionnaire.